

ANECOTE.—Un jeune officier faisant un jour une question au célèbre Duhamel, sur un objet que le flambeau de la science n'a pas encore parfaitement éclairé. "Je n'en sais rien," répondit le modeste philosophe.—"A quoi sert-il donc d'être de l'académie," dit le jeune homme. Un moment après, interrogé lui-même, il se perdit dans des réponses vagues, qui décelaient son ignorance. "Monsieur, lui dit alors Duhamel, vous voyez à quoi il sert d'être de l'académie, c'est d'apprendre à ne parler que de ce que l'on sait."

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

NOUS, les soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'instruments d'agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons pu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Bouleverseur de sol* (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charrues pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un premium de £10 à la société des Highlanders Ecosais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désire que l'agriculture soit avancée. Les charrues Ecosaises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

- M. J. HAYS, Côte St. Antoine, Président de la Société d'Agriculture.
- P. P. LACHAPPELLE, Sault au Récollet.
- Wm. EVANS, Sec. de la Soc. d'Agr.
- JAMES SOMMERVILLE, Lachine.
- EDWARD QUIN, Longue-Pointe.
- T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.
- HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.
- P. T. MASSON, Vaudreuil.
- JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.
- GEORGE CROSS, Durham.

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DU BAS-CANADA.**

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Heures de Bureau.—Depuis dix jusqu'à une heure; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

Montréal, 15 Janvier, 1849.

**ANIMAUX A CONRES COURTES DE
DURHAM.**

LE Soussigné étant à la veille de disposer de 59 acres de sa terre à pacage pour des fins publiques, VENDRA PAR ANCAN, sur sa ferme, à 2½ milles de cette Ville, le 13 de JUILI PROCHAIN, à onze heures, TRENTE BETES A CONRES COURTES DE DURHAM, consistant en GENISSES et VACHES, d'un an, deux ans et trois ans, et en onze jeunes TAUREAUX de dix mois à deux ans et demi. On a apporté beaucoup de soins et encouru de grandes dépenses dans le choix et l'entretien de ces animaux, sous le rapport de la pureté du sang et de la production du lait.

Les prix que ces animaux ont obtenus de la Société d'Agriculture de l'Etat de New-York et de l'Institut Américain de New-York, attestent l'estime qu'on en a faite partout où ils ont été montrés pour concurrence.

Ces animaux ont tous été achetés originellement des meilleurs éleveurs de la Grande-Bretagne. Troy, N.Y., 2 Avril, 1849. GEORGE VAIL.

AVIS.—M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

- 4,000 lbs. Trèfle Rouge d'Angleterre
- 4,000 lbs. do do Hollande
- 1,000 lbs. do do France
- 800 lbs. do Blanc de Hollande
- 200 lbs. do de Lucerno
- 800 lbs. Mangel Wurtele
- 200 lbs. Carotte Blanche de Belgique
- 1,000 lbs. Navet de Suède, Pourpro améliorée de Lawson
- 500 lbs. do do Jaune de Bulloch
- 500 lbs. do do do d'Aberdeen
- 500 lbs. do do Blanc Globe
- 100 lbs. de do Six semaines ou
- 200 lbs. Carotte d'Attringhan. [Stubble.

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer—les modèles consistent en un quart de chaque, avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanteur par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Soussigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Ecosse, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques.—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitières, particulièrement de Pommières, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires.